

Réf: Dossier 257616

Avis de constitution

SOCIETE « HAPRAX COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON-TOITS ROUGES JEAN
PAUL 2, Lot 4714, Ilot 465

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAPRAX COTE D'IVOIRE »

Objet : - VENTE D'EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS

- VENTE DE MATERIELS MEDICAUX

- DIGITALISATION

- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON-TOITS ROUGES JEAN
PAUL 2, Lot 4714, Ilot 465

Dirigeant(s) Mme GNAGNE EPOUSE TOLLA AKISSI
MARINA MARCELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07263 du 20/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89874/GTCA/RC/2023 du 20/12/2023

